

Commune de INCOURT
URBANISME
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme

Le demandeur est la Société KRYPTIS SPRL Avenue de Wolvendael, 141 à 1180 Uccle.

Le terrain concerné est situé Rue Alphonse Robert à 1315 Opprebais, et cadastré 03 C 50 H, 03 C 50 K.

Le projet est de type : Construction d'une habitation unifamiliale 3 façades, et présente les caractéristiques d'enquête suivantes :

Application de l'article D.IV.40 du CoDT : « [...] Une enquête publique est requise pour toute demande de permis ou de certificat d'urbanisme n°2 relative à la construction, la reconstruction ou la transformation d'un bien inscrit sur la liste de sauvegarde, classé, situé dans une zone de protection ou visés à la carte archéologique au sens du Code wallon du Patrimoine (Décret du 26 avril 2018, art. 13) »

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Commune de INCOURT, Service Urbanisme, rue de Brombais, 2 à 1315 INCOURT :

- Les jours ouvrables de 9h à 12h ;
- Tous les lundis de 17h00 à 19h00 ;
- Une permanence se tiendra le 26/08/2019, de 17h à 19h.

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Mr ZEERARDS, téléphone : 010/23.95.68, mail : urbanisme@incourt.be

L'enquête publique est ouverte le 19/08/2019 et clôturée le 02/09/2019.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Commune de INCOURT, rue de Brombais, 2 à 1315 INCOURT ;
- par télécopie au numéro 010/88.93.72
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@incourt.be
- remises à Mr ZEERARDS dont le bureau se trouve à Commune de INCOURT, rue de Brombais, 2 à 1315 INCOURT

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **PU 78/2019**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mr ZEERARDS ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

- La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 02/09/2019 à 18h à Commune de INCOURT, rue de Brombais, 2 à 1315 INCOURT, service urbanisme.
- Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme est Mr ZEERARDS dont le bureau se trouve à Commune de INCOURT, rue de Brombais, 2 à 1315 INCOURT


POUR LE COLLEGE :

Le Directeur général,


 F. LEGRAND.



Le Bourgmestre


 L. WALRY.